



COMITE D'ILE DE FRANCE de la FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME

VELODROME NATIONAL DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
1 rue Laurent Fignon 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX
Tél. : 01 81 88 08 36 - www.cif-ffc.org

Référents ANS – Comité d'Ile-de-France de Cyclisme

Procès-Verbal du mercredi 28 mai 2025

Présents :

Elus :

- Marc LOUIS (Référént ANS Ile-de-France).
- Guillaume LIENARD (Président du Comité d'Ile-de-France en transition des dossiers ANS 2025).

Bénévoles licenciés, membres de la commission ANS :

- Olivier CHARRIER (Spécialiste du BMX et des clubs émergents).
- Bruno VEILLE (Spécialiste du Cyclo-Cross, de la Route, de la Piste en charge de la vérification des pièces administratives et vérificateur des actions réalisées).

Personnel administratif du comité régional :

- Baptiste GOUILLAT (Chargé du suivi du tableau d'analyse des dossiers).

Le mercredi 28 mai 2025 à 19h, les membres de la commission ANS – Ile-de-France se sont réunies afin d'analyser les demandes de subventions déposées par les clubs. Les travaux de la commission se sont conclus à 22h30.

Ordre du jour : analyse des projets clubs validés.

En préambule de cette réunion, Guillaume LIENARD rappelle les contours d'analyse des dossiers fondés sur le lien avec le projet de développement et de formation régional qui s'articule autour du Savoir Rouler à Vélo, au développement de la pratique sportive sous toutes ses formes (cyclisme féminin, développement des disciplines émergentes, accompagnement et soutien des disciplines du BMX, de la Piste et du VTT, RSE et recyclage de matériel).

Bruno VEILLE précise qu'il a vérifié les pièces administratives en lien avec Guillaume LIENARD. Bruno VEILLE s'est chargé d'une première analyse des dossiers notamment en vérifiant que les actions avaient bien été réalisées sur le terrain en 2024.

20 dossiers ont été étudiés ; les demandes sont acceptées pour les projets étant considérés comme fiables et réalistes compte-tenu des capacités des associations. Dans le cadre de l'analyse des dossiers, il est difficile de juger les dossiers des clubs omnisports car le dossier est réalisé par le club omnisports cadre et non l'association sportive de terrain. Il nous est difficile de savoir si les actions sont bien réalisées.

En conclusion, les membres de la commission ANS présents regrettent le cours délai laissé aux clubs (1 mois) pour cette campagne 2025 mais il sait mobiliser pour remettre les documents en temps et en heure.

Pour l'an prochain, la Commission ANS – Ile-de-France souhaiterait savoir combien d'attestation de Savoir Rouler à Vélo chaque club a enregistré sur la plateforme afin d'avoir une vision encore plus

fine des actions concrètement réalisées sur le terrain.

Enfin, le travail de fonds mené par la Commission ANS Ile-de-France auprès des clubs de BMX est entrain de payer avec deux clubs ayant fait des demandes : BMX Les Clayes s/s Bois (1^{ère} fois), Val BMX. L'US Créteil Cyclisme spécialisé sur la piste a également déposé.

Fait à Montigny le Bretonneux, le mercredi 28 mai 2025.

Guillaume LIENARD
Président du Comité d'Ile-de-France de Cyclisme

**Comité d'Ile de France de
Cyclisme de la FFC**
1 rue Laurent Fignon
78180 Montigny le Bretonneux
iledefrance@ffc.fr - 01 81 88 08 36

